

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 100 (2005)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Rapport Annuel 2004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rapport Annuel 2004

1. La croissance est au rendez-vous!

Patrimoine suisse est en forme. Notre travail de relations publiques touche juste, comme le démontrent les commandes quotidiennes de publications qui arrivent à notre secrétariat. Et il porte ses fruits, comme l'indique l'augmentation du nombre de membres au cours de l'année écoulée. En adoptant un positionnement global et en définissant des chantiers pour l'avenir, le comité central a préparé opportunément deux documents importants pour affronter notre deuxième siècle d'existence. Le positionnement clair et précis de notre association est d'une extrême importance pour l'avenir. Seul ceux qui s'engagent de toutes leurs forces pour atteindre leurs objectifs, avancent des revendications précises et se donnent des perspectives d'avenir ont une chance d'être entendus et soutenus. Patrimoine suisse doit en l'occurrence se profiler plus nettement comme une organisation non gouvernementale et prévenir le risque de confusion avec un service officiel. Dans une société qui pense et agit dans un cadre toujours plus citadin, nos capacités de recrutement ne sont de loin pas épuisées. Pourtant, sur fond de ressources limitées, les sections et l'organisation faïtière doivent regrouper leurs énergies et les engager de manière aussi efficace que possible. Un débat sur les réformes à entreprendre dans notre association fortement empreinte de fédéralisme nous attend. Nous devons nous séparer de structures désuètes et procéder à de nouvelles adaptations. La sauvegarde de nos biens culturels et le devenir de nos zones urbanisées ont beaucoup à voir avec le développement durable. La ville de Lausanne l'a bien compris et joue un rôle de précurseur dans son travail de formation. Le Prix 2004 du Heimatschutz a souligné cet engagement aux yeux du grand public. C'est un début, il faut à présent d'autres actes. Patrimoine suisse a la volonté de poser un signal fort par la création d'un centre du patrimoine bâti. Mais ce n'est pas suffisant. Le Conseil fédéral est invité à faire participer notre pays à la Décade de l'ONU « Formation pour un développement durable », de 2005 à 2014. A cet effet, il faut de toute urgence élaborer des objectifs pour la Suisse, et préparer un programme et des moyens financiers.

2. Projets

Vacances en édifice de charme

Grâce à une contribution du crédit d'encouragement pour l'amélioration de la qualité de l'offre dans le domaine du touris-

me suisse (InnoTour), les travaux préparatoires en vue de la réalisation du projet Vacances en édifice de charme ont subi un coup d'accélérateur. Trois sites pilotes sont d'ores et déjà choisis: la maison Baltisberg à Arth (SZ), la Huberhaus à Bellwald (VS) et Les Mollards des Aubert, au Brassus (VD). Une petite documentation a été constituée pour ces trois objets, elle montre à quoi pourrait ressembler la concrétisation de notre grand projet. Le coup d'envoi dans la population pourra bientôt être donné.

Moulin de Ftan

Le 18 septembre 2004, Patrimoine suisse a organisé une journée portes ouvertes à l'occasion de la réouverture de son moulin, à Ftan. Trente ans après la rénovation, il a fallu entreprendre quelques travaux de réfection. Une exposition présente désormais aux visiteurs la manière dont les céréales étaient cultivées dans le passé et comment fonctionnait le moulin. Une démonstration pratique permet aux jeunes et moins jeunes de voir à l'œuvre l'utilisation de la force hydraulique, une technique vraiment passionnante.

Campagne SOS Maisons en bois

Notre campagne pour sauver les maisons en bois prend une tournure concrète. Ces derniers mois, nous avons pu déterminer, pour plusieurs objets situés au Tessin et en Suisse centrale, si une partie des moyens réunis pouvait être mise à disposition et, dans l'affirmative, combien exactement. Certaines maisons pourraient retrouver une nouvelle affectation dans le cadre du projet Vacances en édifice de charme.

Concours pour le musée du chemin de fer Albula

La ligne de l'Albula des Chemins de fer rhétiques est un parcours parmi les plus fascinants. A Bergün, un musée du chemin de fer doit voir le jour, avec un nouveau garage destiné à abriter du matériel roulant. Le Heimatschutz des Grisons et Patrimoine suisse ont réuni toutes les personnes intéressées dans le but de mettre sur pied un concours d'architecture. Le jury a communiqué les résultats en novembre. Le projet gagnant est l'œuvre de Hansjörg Ruch, de St-Moritz. Patrimoine suisse a alloué une contribution de CHF 10 000.– pour l'organisation du concours, au titre de la vente de l'Ecu d'or 2002 (patrimoine industriel).

Ecu d'or 2004: itinéraires culturels

Aux quatre coins de la Suisse, on trouve aujourd'hui encore les vestiges de voies de communication plus que centenaires. La campagne de l'Ecu d'or 2004 braque le projecteur sur ce



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

riche héritage culturel et contribue à lui donner un nouveau souffle dans le cadre du tourisme doux. Le produit de la vente de l'Ecu d'or permet de réparer des balustrades et d'anciens ponts le long de la «ViaSbrinz», au col du Grimsel, et de remettre en état le relais de poste «La Balance», à Vuiteboeuf, le long de la route du sel «ViaSalina». La «ViaCook», dans la vallée du Trient (VS), est dédiée à Thomas Cook, le légendaire pionnier du tourisme, où l'ancien restaurant de la gare de Châtelard-Frontière datant de 1906 doit être transformé en centre d'information. Des réfections de chemins et des réparations de murs de pierres sèches sont prévues à Puschlav, le long de la «ViaValtellina» franchissant le col de la Bernina et le Schlappinerjoch.

Fondazione Valle Bavona (FVB)

Nul n'ignore que le val Bavona figure parmi les paysages alpins traditionnels les plus attractifs. Patrimoine suisse s'engage énergiquement et à coups de moyens financiers importants pour soutenir des projets visant à protéger le paysage, dans le but de préserver les extraordinaires qualités du site. Dès que la Confédération aura adapté les bases légales, le val Bavona pourrait revendiquer le statut de parc naturel comme il en existe dans de nombreux pays européens.

Fondation Les-Mollards-des-Aubert

Le peintre et graveur vaudois Pierre Aubert (1910 - 1978) a passé une bonne partie de sa vie dans la résidence familiale des Mollards des Aubert, au Brassus (dans la Vallée de Joux). Cet édifice du début du XVIII^e siècle se caractérise par son volume bâti original, l'absolue tranquillité de sa situation et son histoire particulière, mais il nécessite d'importants travaux de réhabilitation. Il pourrait convenir un jour au projet Vacances en édifice de charme et s'y intégrer. L'ensemble de la propriété a été acheté par une fondation placée sous le patronage de notre section vaudoise et de Pro Natura Vaud. Patrimoine suisse a participé à la fondation Les-Mollards-des-Aubert en versant une contribution de CHF 10 000.–.

Reconstruction de la Saffahaus

La Saffahaus a été conçue par la première femme architecte suisse, Lux Guyer (1894-1955), à l'occasion de la première SAFFA, l'exposition suisse sur le travail féminin, qui a eu lieu en 1928, à Berne. Cette maison-type fait partie de la première génération des maisons en bois préfabriquées industriellement de Suisse. Elle exprime dans le même temps la conscience que les femmes de l'époque ont prise du rôle qu'elles pouvaient jouer dans la construction de logements et témoigne aussi de la synthèse de la tradition et du modernisme. A Aarau, la maison était menacée de démolition. A Stäfa (ZH), elle revivra sous forme de centre pour l'enfant. Le démontage a commencé à l'automne 2003. Le projet est réalisé sous le patronage de Patrimoine suisse, de la SIA et d'Alliance F (alliance de sociétés féminines suisses). Patrimoine suisse apporte son soutien à l'association Pro SAFFAHaus en lui versant une contribution de CHF 10 000.–.

Canal d'Enteroches

Le canal d'Enteroches – la preuve tangible d'un rêve audacieux: relier par voie navigable le Rhône et le Rhin – devait permettre dès le XVII^e siècle la navigation entre le lac de Neuchâtel et le lac Léman. Aujourd'hui encore, dans les environs d'Eclépens (VD), des traces de cette épopée sont visibles. Dans le cadre des projets soutenus par l'Ecu d'or dédié au patrimoine industriel, des travaux de remise en état et de sécurisation ont eu lieu durant les mois d'été. A l'occasion de la Journée du patrimoine, le canal en tranchée a pu être admiré lors de visites guidées. Un dépliant de la collection Découvrir le patrimoine invite à une balade pour admirer les vestiges de ce projet et raconte l'histoire mouvementée de cet ouvrage inachevé.

Wildegg (AG): succès

Un site culturel argovien d'importance nationale est enfin sauvé définitivement. En 1969 déjà, le canton avait placé sous protection l'ancien bâtiment de la manufacture d'indiennes Laué, à Wildegg; à cause d'un projet routier qui ne s'est jamais réalisé, la mise sous protection a été annulée en 1978. Malgré les demandes de Patrimoine suisse et du Heimatschutz argovien, le canton n'a pu se résoudre à remettre le bâtiment sous protection. Par la suite, l'objet a failli être démolli. Après des années de négociations, la fondation du Heimatschutz argovien a pu acquérir le précieux bâtiment de la manufacture, à Wildegg. Patrimoine suisse a exhorté le gouvernement cantonal à mettre enfin sous protection ce monument historique de grande valeur.

Projet de la FSAP Arbres au bord des routes

Le groupe de travail «Arbres au bord des routes» de la Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP) cherche les moyens de sauvegarder et de promouvoir ce bien culturel que sont les arbres bordant les rues et les allées. Dans le cadre de l'opération «Arbres au bord des routes», des arbres doivent être plantés sur une période de trois ans (2005–07) et le thème porté sur la place publique. Patrimoine suisse participe à ce projet.

Contributions versées pour des projets

Durant l'année passée ici en revue, des contributions, la plupart ayant été promises antérieurement, ont été versées en faveur des projets suivants: CHF 6 000.– pour l'assainissement du pont en pierre de taille enjambant la Hintere Frenke à Reigoldswil (BL), CHF 10 000.– pour le poste d'aiguillage III à St-Gall, qui a pu être racheté en droit de superficie par la section, CHF 5 000.– à Rütli (GL) pour l'assainissement du vieux pont à arches de pierre et CHF 1 000.– pour la remise en état de la colonne météorologique de Balsthal (SO). Six ans environ après la campagne 1998 de l'Ecu d'or consacrée aux «rues à vivre», le projet de Miécourt (JU) a pu être mené à terme (CHF 80 000.–) et la pose de nouveaux pavés sur deux tronçons de rues historiques soutenue dans la commune grisonne de St. Maria (CHF 20 000.–).

3. Interventions

Pétition en faveur de l'hôtel National, à Montreux

L'hôtel National, datant de 1873/74, est d'une très grande importance car il a marqué l'histoire du tourisme montreu-sien. Depuis des années, l'édifice est vide et exposé aux dégradations. Patrimoine suisse et l'Association pour la Protection des Sites Montreusiens ont remis une pétition munie de 4487 signatures au Conseil d'Etat vaudois. Les signataires demandent la mise sous protection du bâtiment et exhortent les autorités à intervenir avec détermination pour sauver ce témoignage unique de l'histoire de l'hôtellerie suisse.

Démolition de la tour du Höhrnen

Le 9 novembre 2004, Swisscom a fait dynamiter la tour installée au sommet du Höhrnen, un paysage d'importance nationale, exauçant ainsi une vieille requête de Patrimoine suisse. La disparition de cette installation bardée d'antennes est à marquer d'une pierre blanche dans les annales de la protection du paysage. Le dynamitage redonne son aspect originel au paysage exceptionnel du Höhrnen. Pour une fois, le paysage, d'habitude saccagé, a gagné la partie.

Maison du peuple de Winterthur (ZH)

En début d'année, le conseiller fédéral Pascal Couchepin se disait prêt à demander à la CFMH d'effectuer une expertise de la Maison du peuple de Winterthur. Or, en fait d'expertise, c'est un simple courrier de l'Office fédéral de la culture qui a atterri dans la boîte aux lettres, soutenant que le bâtiment n'avait d'importance nationale que sous certaines conditions et que, par voie de conséquence, la Confédération n'allait rien faire de plus. A fin septembre, la population de la ville s'est prononcée en faveur de la vente du terrain. Patrimoine suisse a pris officiellement position au sujet de la brochure officielle rédigée de manière tendancieuse. Début novembre, la municipalité de Winterthur a donné le feu vert à la démolition, alors qu'aucune autorisation formelle n'avait été délivrée. Patrimoine suisse et le Heimatschutz zurichois ont immédiatement demandé l'arrêt de la démolition, mais le monument historique datant d'avant-guerre était déjà fortement endommagé et il n'était plus possible de prendre la responsabilité d'engager une procédure. Aujourd'hui, ce morceau de patrimoine a disparu, les excavatrices sont parties et un projet de nouveau bâtiment n'est pas pour demain.

Gare des marchandises de Zurich

Dans quelques années, le périmètre de la gare des marchandises doit être cédé par les CFF au canton de Zurich, qui prévoit d'y édifier un nouveau centre pour ses services de police et de justice. Dans ce but, le canton est déterminé à démolir l'imposant bâtiment existant. Ce monument historique pourrait être conservé si les promoteurs réduisaient leur projet à

l'espace réellement nécessaire. Patrimoine suisse estime par ailleurs que la Confédération n'a pas le droit, en vertu de la LPN, de vendre un objet digne de protection qui est promis à la démolition.

Macello pubblico, Locarno

En septembre, le «macello pubblico» a alimenté les conversations à Locarno. Un groupe de jeunes gens avait occupé le bâtiment des abattoirs communaux et exigé sa transformation en centre de jeunesse et maison de la culture. Datant de 1911, les abattoirs forment, avec les bâtiments annexes, un témoignage intéressant du patrimoine industriel régional. Depuis la fin des années 1990, soit depuis qu'ils sont désaffectés, les abattoirs ne sont plus entretenus (www.listerouge.ch). Patrimoine suisse et la STAN demandent leur sauvegarde et leur mise sous protection.

Musée national suisse de Zurich

Au vu du résultat du concours d'architecture, le Musée national suisse a élaboré un plan d'aménagement censé permettre l'agrandissement de l'institution. Dans le cadre de la mise à l'enquête publique, Patrimoine suisse a critiqué avant tout la hauteur maximale prévue pour un nouveau bâtiment de l'aile des arts appliqués. Après quoi, ces dimensions ont été ramenées à une hauteur plus supportable.

NLFA et Rail 2000

Le cœur du projet Rail 2000, le nouveau tronçon Mattstetten – Rothrist, a été ouvert au trafic en décembre. Le suivi du projet effectué par les organisations de protection de l'environnement a ainsi pris fin. Avec le recul, on dira que nos interventions ont été utiles. Elles ont entraîné de nombreuses adaptations et améliorations et ont donc accru la protection de la nature et du paysage. Les travaux dans les deux tunnels franchissant les Alpes et sur les voies d'accès battent leur plein. Ici, le suivi du projet par les organisations d'environnement va encore durer un certain temps.

Oppositions et recours

Dans son arrêt du 11 août 2004, le Tribunal fédéral a défendu l'attitude adoptée par Patrimoine suisse et rejeté le recours de la commune de Bardonnex (GE), qui entendait construire un bâtiment d'école à Compesières, hors de la zone à bâtir, avec une autorisation suivant l'art. 24 LAT. Les juges n'ont cependant pas abordé en détail la question du site construit (site ISOS d'importance nationale) et des objets existants dignes de protection.

Par arrêt du 14 juillet 2004, le tribunal administratif du canton de Lucerne a accepté un recours de la section et de Patrimoine suisse. Certes – et contrairement à notre position –, le tribunal considère que la démolition complète de l'ancienne ferme et sa reconstruction hors de la zone à bâtir sont légales, mais il critique cependant le calcul de l'agrandissement établi par la commune et le canton.

Contrairement aux espoirs des autorités municipales, le corps



électoral de Baden (AG) a accepté en votation une initiative populaire demandant la protection des espaces verts. Après quoi, le gouvernement cantonal a accepté le recours de Patrimoine suisse contre un permis de construire accordé pour la construction d'un dancing dans le parc du centre thermal et il a édicté une zone de planification.

Mühlental, en ville de Schaffhouse, abrite le grand complexe industriel chargé d'histoire de Georg Fischer AG. Dans le cadre des prochains changements d'affectation, les splendides halles de la fonderie doivent être démolies. Le Conseil d'Etat a rejeté le recours de Patrimoine suisse et a pour ainsi dire ignoré les expertises techniques. L'affaire est à présent devant le tribunal administratif du canton.

Patrimoine suisse et le Heimatschutz zougais ont renoncé à faire porter devant le tribunal administratif l'approbation de la nouvelle mise en zone constructible de Hagendorn (commune de Cham) dans un paysage d'importance nationale. Le renoncement s'explique surtout par l'absence de droit de recours des associations et par la qualité du projet.

4. Information et relations publiques

Centre du patrimoine bâti

Patrimoine suisse envisage de créer un centre du patrimoine bâti, dans le but de nouer des contacts directs avec le plus grand nombre possible de personnes et de sensibiliser la population à notre cause. Le centre doit être géré par une équipe professionnelle, compétente en matière de sauvegarde du patrimoine, de culture architecturale et de didactique. Il s'adresserait au public des amateurs mais aussi au cercle des spécialistes. Les élèves des écoles, différents groupes de visiteurs (entreprises, sociétés) et les curieux représentent le public potentiel. Il existe en Suisse quelques centres axés sur la nature et l'environnement et œuvrant dans le domaine de la pédagogie écologique; mais il n'en existe aucun qui se voue au patrimoine bâti. A la suite des discussions encourageantes qui ont eu lieu au comité central, l'étude du projet se poursuit et se concentre sur des objets concrets.

Les plus beaux hôtels de Suisse

La brochure Les plus beaux hôtels de Suisse aura été le best-seller de la saison. Début septembre, le secrétariat a même pu commander une troisième édition du petit guide. Celui-ci, au-delà du luxe standardisé et du coup de cœur éphémère, présente une sélection d'hôtels au charme particulier: établissements au riche passé, dont l'ameublement originel séduit les hôtes jusque dans leurs chambres, ou hôtels modernes, sortant du lot par leur style et leur architecture de grande qualité. Le choix des établissements a été guidé par leur aspect architectonique et leur valeur historique, mais aussi leur authenticité, leur ambiance et – pourquoi pas – l'entre-gent du patron ou le charme de la patronne. Le guide des hôtels donne envie de passer quelques jours de détente dans une demeure hors du commun.

Actualisation du site Internet

Les sites Internet ont aussi besoin d'être régulièrement modernisés. La page d'accueil de Patrimoine suisse aura présenté le même visage pendant près de quatre ans. Le tailleur lui a confectionné de nouveaux atours. Le logo de Patrimoine suisse est désormais mieux intégré dans la page, la navigation est plus simple et les rubriques, comme la salle de presse et la boutique en ligne, sont plus faciles d'accès: www.patrimoine-suisse.ch.

Heimatschutz/Sauvegarde

Les quatre numéros de notre périodique ont été dédiés aux thèmes suivants: SOS maisons en bois (1/04), Demeures historiques pour les vacances (2/04), Grenouille contre colonne météo (3/04), et Liste rouge des bâtiments en péril (4/04).

Dossiers pédagogiques sur Ftan et sur les voies de communication historiques

Patrimoine suisse met en pratique sa première préoccupation, la sensibilisation au patrimoine, dans sa propre propriété, le moulin de Ftan (GR). Il existe désormais une documentation très intéressante, en allemand et en romanche, pour les élèves des écoles. Pour les enseignants qui vendent des écus d'or en chocolat avec leurs classes, nous avons réalisé un dossier pédagogique sur le thème des voies de communication historiques.

L'impact de la Liste rouge

Le répertoire des bâtiments en péril a été placé sur Internet depuis bientôt deux ans et est complété régulièrement. Actuellement, une centaine de constructions de presque tous les cantons est répertoriée à l'adresse www.listerouge.ch et la liste continue de susciter un vif intérêt. Des demandes de renseignements et d'inscriptions nous arrivent presque tous les jours. Les possibilités d'extension de la liste sont bien loin d'être épuisées! En tout cas, cette liste met en évidence l'urgente nécessité d'agir en faveur de bâtiments désaffectés ou livrés à l'abandon.

Découvrir le patrimoine

Le Heimatschutz thurgovien lui ayant montré comment s'y prendre, le Heimatschutz bâlois a poursuivi le travail. La section a sorti de presse un dépliant sur le quartier St. Johann. Dans la même collection ont été publiés les dépliants produits par Patrimoine suisse et consacrés à Biel/Bienne, au Canal d'Entreroches et à Andermatt.

Gazomètre de Schlieren (ZH)

Pendant six mois, le gazomètre de Schlieren a arboré une gigantesque banderole publicitaire annonçant son sauvetage par le Heimatschutz. En 2004, cette construction, le premier gazomètre télescopique d'Europe, a été rénovée. A cet effet, il avait été cédé par le canton de Zurich à une fondation du Heimatschutz zurichois. Quand la télévision a tourné à Schlieren pendant une semaine, Patrimoine suisse a spontanément mis à disposition un économiseur d'écran sur son site web.

Suite à la page 5

Contributions pour des projets

Patrimoine suisse soutient la publication de l'ouvrage de Dieter Schnell intitulé «Bleiben wir sachlich! Deutschschweizer Architekturdiskurs 1919–1939 im Spiegel der Fachzeitschriften» en accordant une contribution de CHF 5 000.– à ce projet, et participe à la mise sur pied de l'exposition de la fondation Terrafina Haute-Engadine en lui allouant CHF 10 000.–. Cette exposition dénonce la prolifération des résidences secondaires dans la région.

5. Manifestations

Prix Wakker: Biel/Bienne

En juin, Patrimoine suisse a récompensé la ville de Bienne en lui remettant le Prix Wakker sur la place Centrale. La culture architecturale de qualité fonde une identité et crée des liens étroits avec un milieu, devait déclarer notre président Caspar Hürlimann lors de la cérémonie de remise du prix. La ville de Bienne était parvenue, a-t-il poursuivi, à renouer avec l'urbanisme et l'architecture de haut niveau des années 1930 et à remettre le développement de la cité dans le bon sens, après l'avoir négligé pendant des années. Pour lui, la création de nouvelles places et de zones piétonnes, ainsi que la rénovation d'immeubles datant des années 1930 et 1960 étaient particulièrement remarquables. Notre président a encore cité en exemple la politique d'acquisition de terrains de la ville de Bienne, qui lui permet d'influer sur l'évolution architectonique voulue par les investisseurs privés.

Le maire Hans Stöckli a dit sa fierté et sa joie à recevoir le prix tant convoité et a exprimé ses remerciements dans un message plein de spontanéité. Le journaliste Frank A. Meyer a prononcé quelques fortes paroles qui ont mis le point final à la cérémonie.

Prix Heimatschutz: Bureau tribu'architecture, Lausanne

En présence du conseiller d'Etat François Marthaler, Patrimoine suisse a rendu hommage à l'extraordinaire travail pédagogique accompli par le bureau d'architecture lausannois. Depuis l'an 2000, la communication et la sensibilisation des jeunes et des adolescents à la culture architecturale sont l'une des activités principales du ce bureau privé. Les autorités scolaires de la ville de Lausanne ont également eu droit à des félicitations, pour avoir soutenu ces cours dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Le président Hürlimann a enfin incité les autorités scolaires alémaniques à prendre exemple sur Lausanne.

Prix Schulthess des jardins: Fred Eicher

Le Prix Schulthess des jardins attribué en 2004 à Fred Eicher récompense une figure importante du milieu des architectes paysagistes. Fred Eicher, qui a profondément marqué l'aménagement des jardins et des paysages pendant des décennies, a été honoré pour l'ensemble de son œuvre. Ses réalisations les plus connues sont le Nouveau Jardin Botanique de Zurich

et le cimetière d'Eichbühl-Altstetten. Une brochure réalisée par Patrimoine suisse rend hommage à l'homme Fred Eicher et à son œuvre.

Georg von Schulthess a œuvré dès le début au sein de la commission du Prix des jardins qui porte son nom. A l'occasion de la remise du prix à l'architecte paysagiste Fred Eicher, il a passé le témoin à sa fille Silvia Schmid.

6. Activités politiques

Chantiers pour demain

Peu avant de tourner la page de son premier siècle d'existence, Patrimoine suisse a présenté ses vues sur les changements à apporter à ses activités dans un avenir plus ou moins proche. En novembre, le comité central a adopté un document baptisé «Chantiers pour demain», qui résume les grandes préoccupations et les grandes orientations pour les années à venir. Le 7 décembre, Patrimoine suisse a invité les parlementaires fédéraux à une rencontre au cours de laquelle ces «Chantiers pour demain» leur ont été présentés. Le même jour, le document lui-même a été distribué sous la coupole fédérale.

Nouvelle péréquation financière

Fin novembre 2004, le souverain a accepté le projet de Nouvelle péréquation financière en votation populaire. Il convient à présent d'adapter toute une série de lois, et parmi elles la loi sur la protection de la nature et du paysage. Les modifications prévues dans le domaine de la protection du patrimoine et de la conservation des monuments historiques représentent un changement radical de la pratique et sont rejetés par Patrimoine suisse et d'autres organisations. Selon le projet mis en consultation, la Confédération subventionnera à l'avenir uniquement les objets d'importance nationale, mais sans la participation des cantons et des communes. Patrimoine suisse s'oppose catégoriquement à ce projet. En collaboration avec la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), un argumentaire a été rédigé et publié.

Droit de recours des organisations

Comme le droit de recours des organisations de protection de l'environnement est utilisé avec succès, certains ne se lassent pas de demander sa suppression. En début d'année, onze associations environnementales ont décidé de jouer un rôle plus actif pour la défense de leur droit de recours. Patrimoine suisse siège parmi un comité fort de cinq membres. Au début de l'été, les débats dans les médias autour du droit de recours ont échauffé maints esprits. La prétexte? Le surcroît de trafic occasionné par le projet de centre commercial et de stade de football du Hardtturm, à Zurich. Lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée en août, les organisations écologistes ont présenté des faits percutants. A la fin de l'an-



née, la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a ouvert une procédure de consultation au sujet des changements envisagés dans la législation sur la protection de l'environnement. Patrimoine suisse se félicite de toute simplification apportée à la procédure, mais rejette les propositions visant à dresser de nouveaux obstacles devant les recourants.

Concept suisse pour l'énergie éolienne

Le programme Energie Suisse a pour but de promouvoir les énergies renouvelables, dont l'énergie éolienne, mais les intérêts de la protection du paysage dans ce domaine sont pratiquement ignorés. Les bases destinées à évaluer les sites susceptibles d'accueillir des éoliennes ont été discutées au sein d'un groupe de travail auquel Patrimoine suisse a participé. Il en est résulté une recommandation à l'égard des cantons, qui énumère 40 emplacements possibles et a un caractère de recommandation pour les cantons. Patrimoine suisse a élevé des critiques de principe contre cette conception, qui n'a pris en compte que des critères techniquement mesurables. D'autre part, trois ou quatre sites suffiraient pour atteindre les objectifs du programme Energie Suisse.

Réponses à deux consultations

Patrimoine suisse a accueilli favorablement le projet de révision de la loi sur la protection de la nature et du paysage, qui doit permettre de créer en Suisse – comme c'est déjà le cas ailleurs – les bases pour la délimitation de parcs naturels régionaux. Si le projet se réalise, la protection de la nature encore intacte et des paysages de grande valeur en sortira renforcée. Alors que le Conseil fédéral voulait reporter ce dossier aux calendes grecques, les Chambres fédérales ont – Dieu merci – corrigé le tir et remis l'ouvrage sur le métier. Dans le cadre des auditions consacrées à l'ordonnance sur le transfert international des biens culturels, Patrimoine suisse a pu exprimer sa position et a demandé d'élargir la notion de bien culturel pour pouvoir y intégrer des intérieurs et des objets mobiliers au même titre que des monuments historiques entiers.

7. Affaires internes

Les 100 ans de Patrimoine suisse

Enfin l'histoire de la Ligue suisse du patrimoine national et de Patrimoine suisse est racontée dans une chronique! Pendant des mois et des mois, Madlaina Bundi a fouillé et compulsé nos archives pour établir une chronologie des grands événements ayant marqué les cent dernières années. Les travaux préparatoires en vue des innombrables manifestations et publications de notre centième anniversaire occupent toujours plus le secrétariat.

Assemblée des délégués

Agrémenté d'une impressionnante documentation iconographique, le plaidoyer présenté par le professeur Karl Ganser en faveur d'une amélioration de la culture architecturale a été extrêmement intéressant et stimulant. Après quoi, les délégués ont, par acclamation, élu Caspar Hürlimann au poste de président pour une nouvelle année extraordinaire. Eric Kempf et Christoph Schläppi ont quant à eux été réélus à l'unanimité membres du bureau, alors que Denise Lüthy, Severin Lenel et Christian Bischoff y faisaient leur entrée. Georg Mörsch, Raimund Rodewald, Samuel Rutishauser, Andrea Schuler et Lukas Bühlmann (nouveau) ont été élus représentants des milieux officiels au comité central. Caspar Hürlimann a adressé des remerciements tout particuliers à Salomé Paravicini, la vice-présidente, qui se retire après avoir coprésidé pendant douze ans aux destinées de Patrimoine suisse avec beaucoup d'engagement et de finesse.

Comité central

A l'unanimité, le comité central a élu Rudolf Muggli en qualité de conseiller juridique de Patrimoine suisse. Au cours de sa réunion de deux jours au Château Mercier, à Sierre, le comité central a examiné un document relatif au positionnement global de Patrimoine suisse. L'opération avait pour but d'être en possession, pour l'année du centenaire, d'une charte consolidée pour guider nos activités. Pour le reste, des idées ont été recueillies et discutées en vue d'élaborer une vision prospective à long terme. En été, cette réflexion a débouché sur le document «Chantiers pour demain», qui a pu être adopté en novembre.

Réunion des secrétaires généraux

En octobre, une dizaine de secrétaires généraux et secrétaires générales des sections se sont retrouvés au secrétariat pour un échange de vues et d'informations. L'ordre du jour a principalement porté sur les directives applicables aux cas juridiques et sur le problème du recrutement de nouveaux membres.

Secrétariat

Durant l'année écoulée, le secrétariat a accompli sa tâche avec la même équipe que l'année précédente. Mais les collaborateurs et collaboratrices ont été secondés par plusieurs personnes d'un grand renfort effectuant leur service civil dans les locaux de Patrimoine suisse et par une stagiaire.

Effectif des membres le 15 novembre 2004

Le renversement de tendance attendu s'est produit. Après une longue traversée du désert, nous enregistrons de nouveau un accroissement de nos effectifs! Il s'agit maintenant de redoubler d'efforts et de frapper un grand coup l'année du centième anniversaire.

Section	2004	2003	Tendance
Argovie	899	897	↑
Appenzell Rh.-Ext.	627	648	↓
Berne	3198	3312	↓
Bâle-Campagne	338	327	↑
Bâle-Ville	580	561	↑
Engadine	262	261	↑
Fribourg	173	167	↑
Genève	593	566	↑
Glaris	539	546	↓
Grisons	374	366	↑
Gruyère	120	124	↓
Suisse centrale	524	523	↑
Jura	128	123	↑
Neuchâtel	248	250	↓
Haut-Valais	226	223	↑
St-Gall / AI	668	678	↓
Schaffhouse	327	328	↓
Soleure	563	572	↓
Schwyz	145	151	↓
Thurgovie	545	565	↓
Tessin	1674	1557	↑↑
Vaud	821	784	↑
Valais romand	254	263	↓
Zoug	341	342	↓
Zurich	1942	1892	↑
Total	16109	16026	↑

↓/↑ variation 0 – 5 %

↓↓/↑↑ variation 5 – 10 %

Soutien des donateurs et bienfaiteurs

La campagne «SOS Maisons en bois» lancée à fin 2002 a encore produit un résultat réjouissant l'an dernier – CHF 28 000.–, si bien qu'un montant total de CHF 137 000.– environ est à disposition. La collecte organisée auprès des membres en faveur de la lutte pour le droit de recours a permis de recueillir plus de CHF 70 000.–. L'appel en faveur de la protection de nos paysages nous a procuré CHF 41 000.–. La famille von Schulthess a, une nouvelle fois, doté le fonds du Prix des jardins d'un montant important en y versant CHF 50'000.–. Dans ses dernières volontés, Heinrich Hardmeier, de Zurich, a légué à Patrimoine suisse la coquette somme de CHF 174 000.–, et Marie Stutz, de Zurich également, lui a fait don de CHF 45 000.– par testament. La fondation Kiefer-Hablitzel nous a fait parvenir CHF 25 000.–.

Tous ces bienfaiteurs et généreux donateurs ont droit à notre profonde reconnaissance. Sans leur soutien, nous serions dans l'incapacité de mener à bien toutes nos activités!

Finances

Grâce à l'encaissement de dons importants, les comptes annuels bouclent avec un excédent de dépenses ne dépassant pas CHF 20 594.–, soit nettement mieux que ne le prévoyait le budget (à prélever du fonds d'action). La vente record du guide des hôtels a couvert en grande partie les dépenses engendrées par nos publications. La création du réseau des donateurs fidèles a occasionné des charges supplémentaires extraordinaires.

Approuvé par le comité central réuni le 2 avril 2005, à l'attention de l'assemblée des délégués.

Le président: Caspar Hürlimann

Le secrétaire général: Philipp Maurer

Les sections de Patrimoine suisse présentent leurs activités dans leurs propres rapports annuels, disponibles aux adresses figurant en troisième page de couverture de notre périodique.

Comptes Annuels 2004



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Bilan pour le 31 décembre		2004	2003			2004	2003
ACTIFS	Fr.	Fr.		PASSIFS	Fr.	Fr.	
Actifs circulants	1,520,434.18	714,796.40		Capitaux de tiers	659,763.05	735,420.90	
Caisse, Poste, Banque	456,786.48	199,673.20		Créanciers à court terme			
Créances envers				• Créanciers	97,551.45	219,709.80	
• des sections	71,820.00	37,820.00		• Part des sections de l'Ecu d'or	292,500.00	317,500.00	
• la vente de l'Ecu d'or	850,000.00	335,000.00		• Passifs transitoires	93,711.60	24,211.10	
Débiteurs divers	8,596.25	0.00		Créanciers à long terme			
Provisions sur débiteurs	-1,000.00	-1,000.00		• Provisions pour contributions à des projets	176,000.00	174,000.00	
Crédit impôts anticipés	24,631.60	26,293.50					
Matériel de promotion	19,000.00	31,380.00		Capital des fonds	4,028,294.40	3,796,879.60	
Actifs transitoires	89,699.85	85,629.70		Projets de l'Ecu d'or	1,098,579.60	805,419.55	
Actifs immobilisés	2,595,197.39	3,324,387.76		Fonds Rosbaud	1,535,172.20	1,689,279.90	
Investissement immeuble				Fonds Prix Schulthess du jardin	682,389.85	673,937.40	
• Immeubles	3.00	3.00		Fonds Prix Wakker	410,000.00	440,000.00	
• Bibliothèque, Phototèque	2.00	2.00		Fonds des campagnes	249,354.05	126,444.05	
• Hardware et logiciels	1.00	1.00		Succession Burckhardt	52,798.70	52,798.70	
Investissement financiers				Capital de l'organisation	1,645,136.17	1,879,100.96	
• Titres	2,311,779.00	3,039,233.00		Succession Schinz	322,263.40	322,263.40	
• Prêts	125,000.00	125,000.00		Fonds pour renforcement du secrétariat	120,000.00	205,000.00	
• Part du fonds de l'Ecu d'or	158,411.39	160,147.76		Fonds d'entretien Moulin Ftan	43,000.00	151,500.00	
• Médailles	1.00	1.00		Fonds divers	47,000.00	65,134.20	
Actifs des Fonds	2,217,562.00	2,372,217.30		Part du fonds de l'Ecu d'or	158,411.39	160,147.76	
Fonds Rosbaud	1,535,172.20	1,698,279.90		Fonds d'actions	954,461.38	975,055.60	
Fonds Prix Schulthess du jardin	682,389.85	673,937.40					
Total Actifs	6,333,193.05	6,411,401.46		Total Passifs	6,333,193.62	6,411,401.46	

Comptes d'exploitation		2004	2004
Recette de contributions et dons	2,071,086.45	Report	-192,018.55
Cotisations des membres	293,591.00	Résultat financier	174,468.56
Subvention fédérale	200,000.00		
Contributions des donateurs	1,372.00	Résultat de l'exercice avant prélèvements des fonds de l'organisation	-17,549.99
Dons et legs	250,460.25		
Vente de l'Ecu d'or		Dissolutions des provisions	509,238.60
• contribution libre	585,000.00	Dissolutions des contributions	15,000.00
• contributions liés au thème principal	465,000.00	Fonds pour projets de l'Ecu d'or	171,839.95
Dons liés pour		Fonds Rosbaud	216,308.65
• Prix Schulthess du jardin	50,000.00	Fonds Prix Schulthess du jardin	60,000.00
• Campagnes	225,663.20	Fonds Prix Wakker	30,000.00
Recette de projets et prestations	149,302.19	Fonds de campagnes	16,090.00
Contributions à des projets	42,500.00		
Revue et publications	102,086.19	Dotations au fonds	-725,653.40
Recettes divers	4,716.00	Thème principal de l'Ecu d'or	-465,000.00
Activité protection du patrimoine	-1,084,317.01	Fonds Rosbaud	-53,200.95
Conseils et projets	-302,838.75	Fonds Prix Schulthess du jardin	-68,452.45
Informations et relations publics	-523,686.96	Fonds de campagnes	-139,000.00
Contributions à des projets de l'Ecu d'or	-146,920.40		
Manifestations	-95,879.50	Résultat de l'exercice avant prélèvements du capital de l'organisation	-233,964.79
Autres dépenses	-14,991.40		
Secrétariat	-680,264.68	Prélèvement du capital de l'organisation	233,964.79
Charges de personnel	-542,532.44	Fonds pour renforcement du secrétariat	85,000.00
Autres dépenses	-137,732.24	Fonds d'entretien Moulin de Ftan	108,500.00
Autres dépenses de l'exploitation	-647,825.50	Fonds divers	18,134.20
Organes de l'association et membres	-36,329.05	Part du fonds de l'Ecu d'or	1,736.37
Gestion comptable	-21,339.85	Fonds d'actions	20,594.22
Dépenses immeubles	-108,736.60		
Acquisition des moyens	-188,920.00	Résultat de l'exercice après prélèvements	0.00
Part des sections au produit de l'Ecu d'or	-292,500.00		
Résultat d'exploitation avant résultat financier	-192,018.55		

Les comptes sont présentés pour la première fois conformément aux recommandations spécialisées Swiss GAAP FER, et satisfont au Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions des statuts de l'association. Nous avons fait usage de la possibilité de renoncer, lors du premier établissement du bilan selon Swiss GAAP FER, à la comparaison des comptes d'exploitation et du tableau de financement avec l'exercice précédent. Les positions du bilan de l'année précédente ont été restructurées conformément aux nouvelles normes de présentation des comptes.

Les comptes annuels détaillés de Patrimoine suisse et de la vente de l'Ecu d'Or peuvent être commandés au Secrétariat de Patrimoine suisse.



Approuvé par le comité central, à l'intention
de l'assemblée des délégués, le 2 avril 2005.
Le président : Caspar Hürlimann
Le secrétaire général : Philipp Maurer